

Préfecture de l'Indre
Pl. de la Victoire et des Alliés
36000 Châteauroux

A l'attention de Monsieur le Préfet de l'Indre

Saint-Gaultier, le 07 mars 2023

Objet : Erratum Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale Projet Biomasse – Lhoist France Ouest – Usine de Saint-Gaultier

Monsieur le Préfet,

La société Lhoist France Ouest – Usine de Saint-Gaultier, représentée par M. BAULIMON Sébastien, agissant en qualité de Directeur d'Usine, a déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale pour un projet biomasse le 21 juin 2022. L'arrêté préfectoral d'enquête publique n°36-2023-03-01-00002 a été publié le 1^{er} mars 2023.

Nous souhaitons vous faire part d'un changement sans conséquence pour le dossier. L'utilisation de la biomasse en tant que combustible se fera sur le Four Maerz n°2 et non sur le Four Maerz n°1, comme énoncé dans le dossier. Les deux fours sont localisés au même endroit sur le site, le processus appliqué pour la préparation et l'injection de la biomasse décrit dans le dossier est inchangé.

Nous vous prions de prendre en compte ce changement avant le lancement de l'enquête publique le 28 mars 2023.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de notre haute considération.

Le Directeur,

Sebastien BAULIMON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sebastien BAULIMON', with a horizontal line underneath it.